

EPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

Séance du 28 janvier 2011

| | |
|------------------------|------------|
| Nombre de membres | |
| Afférents au Conseil | 14 |
| En exercice | 14 |
| Qui ont pris part à la | |
| Délibération | 12 |
| Date de convocation | 12/01/2011 |
| Date d'affichage | 31/01/2011 |

L'an deux mil onze, le vingt huit janvier, à 20 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : Mr DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, CREPEL A, Mr WATRIN F, Mr HENRY G, Mme SERRE F, Mme BAVOUX F, Mme FAVEAUX R, Mr LEPRINCE R, Melle GAND E, Mr HOCHLEITNER P, Melle PAQUIN J, Mr KNAJDER M.

Absent excusé : /

Absents : Melle PAQUIN Josette, Mr HUSSON Hugues.

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

TARIF PARCELLES ZK 13 et 17.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de fixer le prix de vente du m2 des terrains issus des parcelles ZK 13 et 17, lieu-dit « Mourainvaux », ces parcelles relèvent du seul exercice de la propriété, sans autre motivation que celle de réemployer, autrement au service de ses missions la valeur de son actif.

Après en avoir délibéré le conseil fixe le prix du m2 à 40 € et autorise le maire à signer toutes les pièces se rapportant à la vente des terrains.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - S/Préf de Verdun

055-215501545-20110211-2011-01-D14bis-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le S/Préfet : 11/02/2011
Publication : 11/02/2011